

e-Piano Junior 2011: Concours (Minnesota)

Le concours débute à 13h00 le 1 juillet 2011 avec le tirage au sort déterminant l'ordre dans lequel seront présentées les interprétations. Le concours se déroulera dans cet ordre à moins que le directeur artistique n'en décide autrement, ou alors que des circonstances atténuantes ou des considérations liées à la programmation lors de la finale ne nous obligent à apporter des changements. Chaque concurrent se verra attribuer une certaine période de temps afin de répéter son récital sur scène.

Les interprétations débutent le 2 juillet 2011 à Minneapolis/St. Paul au Sundin Music Hall; les concurrents de l'Université Hamline joueront devant le jury international.

L'ordre d'interprétation des pièces est déterminé par le concurrent pour chaque programme. Les concurrents ne seront pas interrompus durant leur récital à moins qu'ils n'excèdent la limite de temps qui leur est allouée. Toute le répertoire doit être interprété de mémoire.

Premier tour éliminatoire (ne doit pas excéder 25 minutes), 2-3 juillet 2011, vingt-quatre (24) concurrents.

1. Bach: Un prélude et fugue du Clavier bien tempéré, livre I ou II, ou une sinfonia, ou un prélude de l'une des 6 suites anglaises.
2. Le premier mouvement d'une sonate classique (Beethoven, Clementi, Haydn ou Mozart). Il est possible d'utiliser une sonate du CD d'inscription et/ou des auditions virtuelles.
3. Une étude virtuose de l'un des compositeurs suivants: Bartok, Chopin, Kapustin, Ligeti, Liszt, Mendelssohn, Moszkowski, Prokofiev, Rachmaninoff, Scriabin ou Stravinsky. Il est possible d'utiliser une étude du CD d'inscription et/ou des auditions virtuelles.
4. Une pièce choisie par le concurrent.

Le choix des douze (12) concurrents qui participeront à l'étape suivante sera annoncé sur la scène du Sundin Music Hall à la fin du deuxième jour du premier tour éliminatoire.

Second tour éliminatoire (ne doit pas excéder 30 minutes), 5 juillet 2011, douze (12) concurrents.

1. Un impromptu de Schubert de l'Op. 90 ou 142 **OU** un moment musical Op. 94.
2. Une pièce d'un compositeur né après 1880.
3. Le reste du programme est sélectionné par le concurrent.

Le choix des neuf (9) concurrents qui participeront aux demi-finales sera annoncé sur la scène du Sundin Music Hall à la fin du second tour éliminatoire.

Demi-finales (ne doit pas excéder 40 minutes), 6 juillet 2011, neuf (9) concurrents.

1. Beethoven, Variations WoO 80 en *do* mineur **OU** Mendelssohn Bartholdy, Variations sérieuses Op. 54.
2. Le reste du programme est sélectionné par le concurrent. Le programme des demi-finales doit représenter au moins deux styles différents.

Le choix des cinq (5) finalistes sera annoncé sur la scène du Sundin Music Hall à la fin des demi-finales.

Finale, 8 juillet 2011, cinq (5) concurrents.

Premier mouvement de l'un des concerti suivants:

- Bartok No. 3
- Beethoven Nos. 1 à 5
- Chopin No.1 ou No.2
- Grieg *la* mineur
- Mozart (**à l'exception de** : KV 37, KV 39, KV 40, KV 41, KV 413, KV 414, KV 449)
- Prokofiev No. 2 et No. 3
- Rachmaninoff Nos. 1 à 4
- Ravel *sol* majeur
- Saint-Saens No. 2
- Schumann *la* mineur
- Shostakovitch No. 2
- Tchaikovsky No. 1 ou No. 2

Les concerti seront interprétés avec l'Orchestre du Minnesota au Orchestra Hall. Une période de temps sera allouée à chaque finaliste afin de répéter avec l'orchestre. Le concerto doit être le même que celui figurant sur le CD d'inscription.

Les gagnants du Concours e-Piano Junior seront annoncés sur la scène du Orchestra Hall durant la cérémonie de remise des prix, le 8 juillet 2011 au soir. Tous les finalistes (à l'exception du ou de la gagnant(e)) devront jouer une courte pièce en solo. Le ou la gagnant(e) du Concours e-Piano Junior interprétera à nouveau son concerto avec l'Orchestre du Minnesota durant le concert gala qui suivra la cérémonie de remise des prix.

Les concurrents ne peuvent contacter ni parler avec aucun membre du jury, incluant le directeur artistique et ce, tout au long de leur participation au Concours e-Piano Junior. Toute violation de cette règle entraînera la disqualification du participant.

Toutes les étapes de ce concours sont ouvertes au public.

Le Concours e-Piano Junior sera filmé et enregistré en vue d'une diffusion subséquente. Toutes les étapes du concours seront diffusées sur internet et seront accessibles au www.piano-e-competition.com. Tous les enregistrements seront la propriété exclusive du Minnesota International Piano-e-Competition et aucun paiement ne sera versé aux concurrents pour lesdits enregistrements.